



Aidez-nous à protéger La Plaine des Maures et la Tortue d'Hermann

**A savoir : votre don vous donne
droit à une réduction d'impôts
(plus d'infos au dos)**

La Plaine des Maures constitue un point chaud de la biodiversité internationale. Cet espace naturel est l'un des derniers bastions de l'emblématique Tortue d'Hermann, espèce sauvage et menacée. Il présente une formidable variété d'espèces et d'habitats patrimoniaux.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient depuis 1999 sur L'Ubac des Maures et le Bois du Rouquan, parties intégrantes de la Réserve naturelle de la Plaine des Maures.

La mobilisation d'actions vertes (définition au dos) pour la Plaine des Maures a déjà permis au Conservatoire d'acquérir des terrains pour une superficie d'environ 100 ha. Les dons ont également contribué à la préservation de la Tortue d'Hermann dans le cadre du programme européen LIFE.

Les actions d'acquisition, de gestion et de protection se poursuivent, afin de protéger durablement cet espace naturel et les espèces qu'il abrite.

Participez à la préservation de la Plaine des Maures et de l'emblématique Tortue d'Hermann en souscrivant des actions vertes !



Faites un geste : souscrivez des actions vertes !

Vos dons seront entièrement consacrés à la préservation de la Plaine des Maures et de la Tortue d'Hermann



Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

est une association à but non lucratif, d'intérêt général agréée au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Son objectif est de préserver le patrimoine naturel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En concertation avec les acteurs du territoire, le Conservatoire réalise ses missions à l'aide de différents outils : l'expertise scientifique, la protection et la gestion de sites naturels remarquables, l'information et la sensibilisation, ainsi que l'accompagnement des politiques publiques.

www.cen-paca.org



Je, soussigné(e), Mme M.

Nom : Prénom :

Nom de l'organisme :

Rue :

Ville : CP :

Tél :

E-mail :

Je souscris

35 € X « action(s) verte(s) » Plaine des Maures et Tortue d'Hermann

Veuillez trouver ci-joint mon règlement total de €

(Chèque à l'ordre du CEN PACA)

Qu'est-ce qu'une action verte ?

Une action verte est un don souscrit par un particulier ou une personne morale pour un projet d'acquisition, de gestion de sites biologiquement sensibles ou de protection d'espèces menacées. Les actions vertes viennent compléter les autres financements reçus par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les sommes collectées sont mobilisées en une ou plusieurs fois selon l'avancement du projet.

Réduction fiscale

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant total de vos dons dans la limite de 20 % du revenu imposable de votre foyer (ou pour votre entreprise, une réduction d'impôt de 60 % de vos dons dans la limite de 5 pour mille de son chiffre d'affaires). Par exemple, pour deux actions vertes souscrites, soit 70 €, il ne vous en coûte véritablement que 23,8 € ! En début d'année, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur vous adressera un reçu fiscal correspondant au montant de l'ensemble des dons souscrits l'année précédente.

**BULLETIN ET RÈGLEMENT À RENVoyer AU
CEN PACA**

**4, AVENUE MARCEL PAGNOL
IMMEUBLE ATRIUM BÂT B.
13 100 AIX-EN-PROVENCE**

**ACTIONS VERTES
Plaine des Maures et
Tortue d'Hermann**

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur**